

## Caractéristiques de l'oral :

- ⇒ Une énonciation caractéristique du discours : prédominance des pronoms « je » et « tu » temps du discours, emploi des déictiques, actualisation du discours, (prends ce livre, qui est là ? Viens ici !...) : attention, cette énonciation n'est pas forcément synonyme d'un relâchement. Recours au pronom « on » (ressenti comme appartenant à une langue orale, plus familière) au lieu de « nous », apostrophes.
- ⇒ La prédominance de la fonction phatique (hein, euh...)
- ⇒ Une simplification de la syntaxe qui concerne principalement les formes négatives – recul de « ne » de négation – et les phrases interrogatives – abandon des tournures par inversion du sujet – mais aussi l'abandon du pronom impersonnel ou personnel « il » (« il y a » devient « y a » et « qu'il » devient « ki » → phénomène d'élision).
- ⇒ La préférence donnée à la parataxe au lieu de l'hypotaxe pour l'écrit, une grammaire fondée sur le rythme ; cela va de pair avec :
  - La prédominance des phrases courtes : mots-phrases, adverbes-prédicats : oui, d'accord...
  - des phénomènes de reprises (anaphoriques ou cataphoriques) et de pauses : Lui, il ne l'a pas compris ; lui, ce qu'il a compris... c'est autre chose.
  - des phénomènes de redondance ou de répétition : Le film est sorti hier au cinéma. Et tu vois je suis allée au cinéma hier voir le film.
  - des phénomènes de mises en relief par thématization et détachement : le facteur, la lettre, il l'a apportée hier. C'est le chien qui l'a mordue.
  - la présence de commentaires ou de parenthèses, sortes d'énoncés secondaires qui viennent ponctuer le discours principal : il a été volé, je veux dire, arnaqué.
  - des énoncés inachevés, en suspens, prononcés sous forme de bribes : Non c'est pas ce que je veux : : // tu vois, il faut plutôt... // je veux dire que...
- ⇒ Du point de vue du lexique, des familiarités : le mec
- ⇒ Des incorrections : \*il a été à la plage.